



Communiqué de presse – Paris, le 20 mai 2020

Bolivie : menaces sur la liberté d’expression

Le 7 mai dernier, la présidente bolivienne autoproclamée, Jeanine Áñez, a signé le décret suprême 4231 qui permet à l’État de poursuivre pénalement toute personne qui partage des informations susceptibles de créer de l’incertitude au sein de la population ou de mettre en danger la santé publique. Comme [l’indique](#) le Comité pour la Protection des Journalistes (CPJ), ce décret modifie celui du 25 mars qui criminalisait le fait de défier le confinement ou de répandre des informations erronées sur le coronavirus. Les dessinateurs de presse s’inquiètent de cette décision qui ouvre la porte à la censure. Ils craignent la possibilité de sanctionner des caricatures critiques à l’égard du gouvernement et de sa politique. Le caricaturiste Javier Menchaca, qui travaille pour le journal en ligne Opinión estime que ce décret pénalise et met en danger la liberté d’expression et le droit à l’information. En date du 14 mai, le CPJ prenait acte de [modifications apportées au texte initial](#) à la suite de ses objections mais en appelait à une révision d’ensemble afin de s’assurer que le texte ne limite pas la liberté de la presse.

Dans un [communiqué](#) du 14 mai, l’ONG Freedom House se joignait à la Commission Interaméricaine des Droits de l’Homme (CIDH) pour dénoncer le « risque clair et imminent » que ce décret fait peser sur la liberté d’expression en Bolivie.

La signature de ce décret intervient dans un contexte déjà pesant pour la liberté d’expression et de la presse en Bolivie. En effet, le 2 décembre 2019, le célèbre caricaturiste Al-Azar avait été contraint de [quitter la rédaction du journal La Razón](#) suite aux nombreuses menaces et insultes qu’il avait reçues durant plusieurs jours sur les réseaux sociaux. La CIDH avait alors demandé à l’État d’enquêter sur ces attaques contraires à la liberté d’expression.

Plus récemment, le dessinateur Abel Bellido Córdoba (Abecor) a reçu des [menaces de mort](#) sur les réseaux sociaux. On lui a notamment reproché ses caricatures sur de récentes controverses politiques et sur des opérations anti-drogue dans une région qui produit une grande partie de la cocaïne du pays. Le dessinateur s’est dit inquiet de l’inaction du gouvernement.

Comme les organisations susnommées, Cartooning for Peace s’inquiète des menaces qui pèsent sur la liberté d’expression en Bolivie et particulièrement sur les dessinateurs et dessinatrices de presse. L’association demande le plein respect de ce principe fondamental inscrit à l’article 19 de la déclaration Universelle des Droits de l’Homme.